



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ANTILLY

SÉANCE DU 9 DECEMBRE 2025 À 20H00

- *Nombre de conseillers élus : 11*
- *Nombre de conseillers en fonction : 11*
- *Nombre de conseillers présents : 9*
- *Nombre de votants : 10 (dont 1 pouvoir)*

Date de la convocation : le 2 décembre 2025

Le Conseil Municipal d'ANTILLY, régulièrement convoqué en séance extraordinaire, s'est réuni le 9 décembre 2025 à 20h00 dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Arnaud DEMUYNCK.

Conseillers présents : Arnaud DEMUYNCK, Marc LEDURE, Florent PIERRON, Guy BILTHAUER, Laetitia CAVENEL-LAURI, Fanny MATTE, Anthony PFEFFER, Philippe STEIMETZ, Didier THIRY.

Conseillers absents : Yannick DUPIRE, Vianney PERRIN (*pouvoir à Arnaud DEMUYNCK pour tous les points à l'ordre du jour*).

Secrétaire de séance : Florent PIERRON

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

POINT 6 : DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DE L'ECOLE ELEMENTAIRE PAUL FLICKINGER DE VIGY DCM N°030/2025

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu une demande de subvention exceptionnelle de l'école élémentaire Paul Flickinger de Vigy pour une aide financière à l'organisation de sorties scolaires pour les 5 classes de l'école.

Pour rappel, 26 élèves de la commune d'Antilly sont scolarisés à l'école élémentaire Paul Flickinger.

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- **D'ACCORDER** une subvention exceptionnelle à l'école élémentaire Paul Flickinger de 1 500.00 euros afin de financer en partie les sorties scolaires organisées par les 5 classes de l'école,

Antilly, le 9 décembre 2025

Le Secrétaire,
Florent PIERRON

Le Maire,
Arnaud DEMUYNCK

